



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 3 décembre 2013 -

Katrin JADIN insiste sur l'autonomie des Etablissements Scientifiques Fédéraux

La Députée fédérale a interrogé aujourd'hui le Secrétaire d'Etat Philippe COURARD sur le futur des Etablissements Scientifiques fédéraux.

On peut lire dans la Note de Politique Générale présentée par le Secrétaire d'Etat qu'il est en effet prévu de « **restructurer le département**, ce qui permettra une **meilleure cohésion et une efficacité renforcée** tant au point de vue de la gestion des collections et du patrimoine de la recherche et de l'expertise scientifique qu'au niveau des services aux utilisateurs ou des services d'appui et de communication. »

Que cache cette restructuration ? La préoccupation de Katrin JADIN est de conserver une **autonomie pour chaque Etablissement Scientifique Fédéral**, pour que chacun de ceux-ci garde sa **faculté d'évoluer, d'adopter ses recherches, ses collections**. C'est primordial !

Après avoir reconnu un **manque de concertation** au début de son mandat, Philippe COURARD a annoncé une réforme qui sera élaborée **avec les institutions concernées et non contre elles**, et la recherche du consensus afin d'optimiser les Etablissements Scientifiques Fédéraux.

Restons prudents : aux yeux de Katrin JADIN, **parler de synergies OUI, parler de fusion, c'est NON !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02